

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 3 Juin 2009
Compte-rendu sommaire

La réunion s'est déroulée sous la Présidence de Monsieur TIMMERMAN Philippe, Maire.

Absents excusés : MRS JOUVIN, DAUGER, Mmes WYSOCKI, de NAZELLE

Madame Odette PARANT a été nommée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a :

- **approuvé** le règlement intérieur du personnel communal qui porte sur l'organisation de la vie dans la collectivité et particulièrement sur la discipline, la sécurité et l'hygiène
- **fixé** les tarifs de la cantine pour le 1^{er} trimestre 2009-2010 à 5,22€ le repas pour les enfants de Guignicourt et Prouvais et à 3,51€ pour les enfants de la CLIS et les extérieurs, le Conseil Général prenant dans le dernier cas, les frais de transport à sa charge.
- **approuvé** le règlement de location des salles ainsi que les modèles de contrat et d'état des lieux.
- **décidé** d'étendre la régie de recettes existante à l'encaissement des locations de salles pour tenir compte de la nouvelle réglementation.
- **fixé** le montant des redevances de frais de scolarité dues par les communes de résidence à 1061,86€ par élève de maternelle et à 396,64€ pour les primaires et ce pour l'année scolaire 2008-2009.
- **décidé** des ajustements budgétaires pour permettre notamment l'achat d'un nouveau tracteur et la réfection d'un logement communal
- **décidé** d'admettre en non-valeur les sommes de 393,37€ et 2 400€ représentant des loyers impayés et de 958,50€ de séjour « camping ».
- **fixé** les tarifs des glaces et boissons au camping.
- **sollicité** une subvention au titre de la DGE pour l'acquisition d'un tracteur et de mobilier scolaire.
- **décidé** de participer au Fonds de Solidarité pour le logement à raison de 0,41€ par habitant soit 881,09€
- **décidé** d'augmenter le loyer du logement sis 4 avenue du Général de Gaulle selon l'indice de référence des loyers.
- **approuvé** les questionnaires préalables au raccordement au réseau d'assainissement destinés aux entreprises.

- **sollicité** une subvention dans le cadre du CDDL d'un montant de 6920,63€ pour l'aménagement de locaux destinés à recevoir « Les Restos du Cœur » dès la prochaine campagne.
- **approuvé** le projet d'accueil périscolaire et les questionnaires/sondages qui seront remis aux parents afin de mesurer les attentes.
- **pris connaissance** de la constitution des bureaux de vote pour les Elections Européennes du 7 juin.
- **été informé** que le Maire a reçu une délégation de riverains concernant le projet d'implantation d'une station de lavage dans la Commune qui s'inquiète des nuisances créées par une telle activité considérant le lieu retenu par la future exploitante et qu'il propose, dans un premier temps, de recevoir les auteurs de ce projet en les invitant à fournir les données techniques de ladite station afin d'évaluer les éventuels nuisances.
- **reçu** les remerciements de la section des ACPG-CATM-TOE et veuves de Guignicourt.

Guignicourt, le 8 juin 2009

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

La Secrétaire de Séance,

Le Maire,